

MICHAEL SOMMER
PRESIDENT
PRÉSIDENT
PRÄSIDENT
PRESIDENTE

SHARAN BURROW
GENERAL SECRETARY
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
GENERALSEKRETÄRIN
SECRETARIA GENERAL

M. Alassane Dramane Ouattara
Président
République de Côte d'Ivoire
Présidence
Yamoussoukro

CÔTE D'IVOIRE

HTUR/FW

Le 27 avril 2011

Arrestation et disparition inquiétante d'un dirigeant syndical

Monsieur le Président,

La Confédération syndicale internationale (CSI), qui représente plus de 175 millions de travailleurs et travailleuses à travers de ses 305 affiliés dans 151 pays et territoires partout dans le monde, incluant la Côte d'Ivoire, vous écrit pour protester dans les termes les plus forts contre l'arrestation, hier mardi 26 avril 2011 à 17h30, de **Mahan Gahié**, Secrétaire général de la Confédération DIGNITE, affiliée à la CSI. Elle exprime aussi sa plus profonde préoccupation concernant son intégrité et sa sécurité.

Selon nos informations, le Camarade Mahan Gahié a été enlevé à son domicile d'Abidjan Riviera, et ensuite conduit vers une destination inconnue par des éléments des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), qui ont forcé la porte, fouillé et saccagé sa maison, prétendument à la recherche d'armes lourdes. Tous ses biens et meubles auraient été emportés, et au moment d'écrire cette lettre, personne ne sait où il se trouve.

Les bureaux de notre affilié, DIGNITE, ont subi le même sort, pour ensuite être réquisitionnés comme quartier général pour les forces de l'ordre. D'autres collègues de la même centrale syndicale sont allés se cacher lorsqu'ils craignaient pour leur sécurité. Le Secrétaire général de la Fédération des syndicats autonomes de Côte d'Ivoire (FESACI) a également considéré nécessaire de partir à l'étranger.

Les enfants de notre Camarade Mahan Gahié se sont même rendus à l'hôtel Golf à Abidjan, où plusieurs prisonniers sont actuellement détenus, mais ne sont pas arrivés à le retrouver.

Monsieur le Président, la CSI a suivi de très près les développements dans votre pays lors des dernières semaines et mois. Elle est pleinement consciente des circonstances extrêmement difficiles dans lesquelles votre Présidence a démarré, et s'est réjouie au moment où la justice et la démocratie ont triomphé et que vous avez enfin été inauguré comme Président officiel de la Côte d'Ivoire. C'est donc avec consternation qu'elle constate qu'apparemment, vos forces 'de l'ordre ne puissent pas résister à la tendance de la vengeance, alors qu'elles devraient en fait se dédier à la question de la réconciliation et de la réunification du pays, qui a fortement besoin d'être reconstruit.

La CSI continuera de suivre de tout près la répression et l'intimidation, surtout si elles sont motivées par des affinités ou des convictions politiques. Nous sommes donc gravement perturbés par les rapports qui sembleraient confirmer, plutôt, qu'en fait une répression visant à museler les forces de l'opposition et à enlever toute contestation est en train de se déployer en Côte d'Ivoire.

Votre pays a, néanmoins, ratifié toutes les Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), incluant la C87 sur la Liberté syndicale, et la C98 sur la Négociation collective. La Côte d'Ivoire est donc tenue de garantir que les droits fondamentaux décrits là-dedans soient respectés. Nous vous exhortons donc à faire en sorte que notre Camarade Mahan Gahié soit libéré immédiatement au cas où aucune charge n'est retenue contre lui, et que nos collègues syndicalistes puissent continuer d'exercer librement et sans crainte d'intimidation ou de répression violente leur travail juste et légitime pour la défense des Droits humains et syndicaux.

Veillez agréer, Monsieur Le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Secrétaire générale